



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E5829** VALABLE JUSQU'AU **08/12/2024**

ÉDITÉ LE 13/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/1995

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE THOMAS ET DANIZAN MIDI PYRENEES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/12/1995
Capital : 90 489

4 CHEMIN DE GOUBARD
31270 VILLENEUVE TOLOSANE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 403106222

Téléphone : 05 61 61 63 50

Fax : 05 61 61 63 53

Siret : 403 106 222 00025

Portable : 06 31 01 31 41

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 0036595

PASTORELLO JEAN-BRUNO PRESIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127101514

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127101514

Site Internet : www.thomasetdanizan.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

E-mail : vigier@groupepastorello.com

Effectif moyen : 221 Tranche de classification : EFF5 Chiffre d'affaires H.T. : 52 947 411 Tranche de classification : CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)		24/11/2020
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)		19/01/2021
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine		24/11/2020
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.